

Commentaire du film

« Mercure et santé – Enquêtes épidémiologiques sur les fleuves de Guyane »

Le mercure est souvent utilisé par les orpailleurs pour séparer l'or des sédiments. Mais une bonne partie de ce métal toxique n'est pas récupérée et chaque année, ce sont plusieurs tonnes qui sont libérées dans le milieu naturel.

Pour limiter ce phénomène de pollution, l'Etat a réglementé la commercialisation du mercure et entrepris de lutter contre l'orpaillage clandestin, notamment à travers les opérations Anaconda.

ITV préfet, Ange Mancini

Ce sont des opérations sur lesquelles on veut bien faire comprendre que d'abord elles vont se continuer, on inclut la notion de temps et de durée dans notre action. Deuxièmement que ce sont des opérations qui n'ont pas comme seul but de détruire les installations existantes, mais effectivement de remonter jusqu'à ceux qui organisent ces exploitations illégales et qui en tirent, eux, de réels bénéfices.

A partir de janvier 2006 les orpailleurs n'auront plus le droit d'utiliser le mercure. Ils devront donc se tourner vers de nouvelles méthodes non polluantes, comme des tables vibrantes déjà utilisées par certaines compagnies minières.

Mais on exploite l'or en Guyane depuis le dix-neuvième siècle et des centaines de tonnes de mercure se sont ainsi accumulées dans la nature.

Le mercure se dépose au fond des fleuves et sous l'action des bactéries, il se transforme en mercure organique, le méthylmercure qui se fixe facilement sur les organismes vivants. On le retrouve ainsi dans toute la chaîne alimentaire : les poissons carnassiers, tout au bout de la chaîne, en contiennent des quantités importantes.

Les populations des fleuves qui mangent beaucoup de poissons, accumulent à leur tour du mercure. Au delà d'un certain taux, le méthylmercure peut provoquer des troubles de la santé, car c'est un poison pour les êtres vivants.

ITV Dr. Philippe Quénel¹

Bien-sûr la toxicité du méthylmercure est liée à la dose. Ainsi, au Japon où la contamination avait été extrêmement élevée, il a été observé des troubles neurologiques et en particulier des malformations.

Aujourd'hui, les niveaux qui ont été observés en Guyane sont largement inférieurs à ceux rencontrés au Japon. Néanmoins, en utilisant des tests extrêmement sensibles, nous avons pu mettre en évidence au sein de la population, quelques petits troubles neurologiques, en particulier au niveau

¹ Coordonnateur scientifique de la Cellule interrégionale d'épidémiologie Antilles-Guyane

de la coordination, et des petits troubles visuels. Au final, le problème aujourd'hui posé par l'exposition au mercure, en Guyane, concerne essentiellement les enfants qui sont la population la plus sensible, en particulier ceux qui ont été exposés au cours de la grossesse.

Pour déterminer les niveaux de risques auxquels sont exposés les populations locales, des enquêtes épidémiologiques ont été réalisées depuis 1994 sur les fleuves habités de Guyane.

ITV Dr. Philippe Quénel

Ces enquêtes visent à donner une réponse claire aux populations, c'est-à-dire de pouvoir leur dire si clairement, oui ou non il existe un risque pour leur santé.

Je crois que c'est cela l'intérêt majeur de ces enquêtes. C'est-à-dire de sortir de la rumeur, de sortir des on-dit, de sortir des jugements de valeur pour apporter des chiffres solides, précis sur la réalité de la situation.

Ces enquêtes ont montré que certaines communautés de Guyane sont plus particulièrement exposées au mercure.

C'est le cas des Wayanas, communauté amérindienne du Haut Maroni, où une proportion importante de la population dépassait la limite préconisée par l'organisation mondiale de la santé en 1997.

En juillet 2004, des enquêteurs de l'Institut national de veille sanitaire, de la Direction de la Santé et du Développement Social et du Conseil général sont allés sur le fleuve Oyapock pour terminer ces travaux.

On voulait savoir plusieurs choses :

D'abord, sur l'ensemble du fleuve, on voulait pouvoir comparer les degrés d'exposition de la population au mercure, car les activités d'orpaillage, présentes ou passées, sont très différentes dans les zones de Saint-Georges, Camopi et Trois-Sauts.

Ensuite, dans ces villages, on a cherché à savoir s'il y avait des groupes plus exposés que d'autres.

Enfin, on voulait mieux comprendre comment l'alimentation, en particulier le gibier et le poisson, influait sur la quantité de mercure accumulé dans l'organisme.

Pour avoir des mesures réelles du taux de mercure présent dans la population, il aurait fallu pouvoir interroger tout le monde. Malheureusement ce n'est matériellement pas possible. La méthode du tirage au sort a été choisie pour donner la meilleure représentation possible. Cette méthode permet d'avoir une bonne image de ce qui se passe dans une population à partir d'un échantillon de celle-ci.

Le mercure, comme les autres métaux lourds, se retrouve entre autres dans les cheveux qui sont un bon indicateur de l'exposition des derniers mois. Pour connaître l'exposition d'une personne, on prélève une petite mèche de 2 à 3 cm.

Dans un premier temps cette mèche sera étiquetée et conditionnée. Ensuite elle sera expédiée au Canada dans un laboratoire pour être analysée.

Mais cette enquête avait aussi pour objectif de confirmer la relation entre le type d'alimentation et la concentration de mercure dans l'organisme

L'alimentation est en effet la principale source d'exposition de la population dans les zones contaminées par le mercure. Les enquêteurs posent donc des questions aux habitants pour recueillir des informations sur leur mode de vie et surtout sur leurs habitudes alimentaires : la consommation de poissons et de gibier, les espèces consommées et la fréquence de consommation. On demande aussi à la personne si elle consomme le foie du poisson ou du gibier, car le mercure se concentre dans cet organe.

Enfin, les enquêteurs demandent aux personnes enquêtées si elles ont reçu une information sur le mercure et si elles savent quel danger il représente.

23 enquêteurs, assistés de 8 traducteurs, ont interrogé 323 personnes, au cours du mois de juillet 2004, et prélevé autant de mèches de cheveux en 4 jours, tout au long du fleuve Oyapock de Ouanary à Trois Sauts

Le taux de participation à cette enquête a été très élevé : pratiquement toutes les personnes sélectionnées par tirage au sort ont accepté de répondre au questionnaire. Les résultats de l'enquête seront donc fiables et bien représentatif de l'ensemble de la population.

La comparaison des taux de mercure aux habitudes alimentaires des personnes enquêtées sera faite. On connaît déjà les espèces de poissons susceptibles d'apporter le plus de mercure à ceux qui les consomment. Les enquêtes précédentes ont bien montré que les taux de mercure les plus importants étaient rencontrés chez les grands consommateurs de poisson, et les données de l'Oyapock enrichiront ces connaissances.

L'aïmara a été choisi comme indicateur de la contamination par le méthyl-mercure dans les fleuves de Guyane par le Centre National de Recherche Scientifique. Des prélèvements de chair de ce carnassier seront analysés, et les pêcheurs ont été invités à participer à cette étude avec les professeurs des écoles.

Mieux comprendre les mécanismes de la contamination par le mercure ainsi que le potentiel d'exposition des populations permettra de proposer des solutions à ce problème. Le 10 décembre 2004, une rencontre scientifique s'est tenue à Paris. Elle a confirmé la nécessité de mettre en œuvre des mesures de protection pour les personnes les plus sensibles. Mesures qui ne pourront être élaborées sans la participation de tous.

Tous les habitants concernés seront invités à discuter des moyens de prévention possibles et acceptables à partir du début de l'année 2005, et vers le mois de juin une réunion d'information générale sera organisée pour adopter cet ensemble de propositions.